



Jeudi 15 décembre 2016

La mondialisation n'est pas une fatalité

Le 30 octobre dernier, le président du Conseil européen et le Premier ministre canadien ont signé un traité commercial de libre échange entre l'Union européenne et le Canada – le CETA, auquel il faut s'opposer fermement. Pourquoi ? Sommes-nous contre l'Europe ou le Canada ? Non. Sommes-nous même contre le commerce ? Pas plus. Et c'est bien parce que nous sommes Européens et amis des Canadiens, qu'il nous appartient de dire NON à un traité faisant la part belle au libéralisme outrancier et privant les États des moyens de lutte contre la mondialisation irréfléchie.

Je préfère que la France soit rebelle et s'isole diplomatiquement, qu'elle ne perde de vue l'intérêt de sa population. D'ailleurs, elle n'est pas isolée ; l'exemple de Paul Magnette en Wallonie où les Néerlandais ont vivement exprimé leur refus le montre. Pourquoi ne serions nous pas chef de file de l'opposition démocratique en Europe ? Il est inconcevable de penser la mondialisation et ces méfaits comme un état de fait contre lequel les gouvernements n'ont aucune prise. C'est ce qu'aimerait nous faire croire le gouvernement socialiste actuel et les divers candidats de la droite, mais les abus de cette mondialisation peuvent et doivent être combattus pour plusieurs raisons.

Avant tout, car nous refusons de mettre en compétition nos acquis sociaux, nos systèmes de santé et éducatifs, pour qu'une minorité apatride s'enrichisse. Nous refusons que des accords entraîne l'uniformisation par le bas de nos normes économiques, sociales et environnementales. Cet accord avec le Canada servira de modèle pour des accords futurs avec d'autres États ; raison de plus pour profiter de cette occasion pour défendre un standard élevé de règles sociales et environnementales, avec des clauses de sauvegarde des services publics et de protection des droits de l'homme.

Nous refusons également que des différends commerciaux entre un État, une collectivité et une entreprise puissent être réglés par des tribunaux de justice privée hors sol. Je ne crois qu'en une seule justice, celle qui est l'expression du droit par les citoyens : la justice républicaine, publique et indépendante. Il ne peut y avoir de justice en dehors de l'État.

Enfin, au fond s'ajoute la forme ou plutôt la méthode, celle de l'ombre et de la marche forcée ; ce qui montre bien que l'on essaye de faire passer dans le dos des populations, des politiques qui les desserviraient. En effet, ces accords ont été négociés dans le plus grand des secrets depuis 2009. Aujourd'hui, on demande « en urgence » au Parlement européen de dire oui – sans discussion – à un texte de plus de 2000 pages, ce qui normalement prendrait 6 mois d'examen. Avant que les Parlements nationaux examinent et ratifient, on veut également imposer une application « provisoire » de l'accord. Pourquoi un tel empressement sur des sujets aussi fondamentaux ?

On ne peut plus penser les solutions de demain avec les modalités d'hier. On ne peut pas demander au peuple européen d'être mis en concurrence comme des marchandises. On ne peut négocier sans transparence et respect de la démocratie parlementaire.

Défendre nos intérêts ce n'est pas se replier sur soi, ce n'est pas faire l'autruche et faire comme si la mondialisation n'existait pas en mettant la tête dans le sable du village gaulois. Il n'y a rien d'inéluctable. Je me suis engagé en politique parce que j'ai la conviction que l'on peut impacter le présent et décider de l'avenir, et parce que nous sommes les seuls collectivement légitimes à choisir notre destin commun. L'action politique ne consiste pas à laisser-faire et ne doit pas être le fruit d'une élite.

L'élection de Donald Trump aux Etats-Unis, aussi inquiétante soit-elle pour nos relations avec la première puissance mondiale marque également la fin d'un consensus autour de la mondialisation et du développement du commerce. Le nouveau Président des Etats-Unis a mené une partie de sa campagne sur la lutte contre les grands traités de libre-échange et le retour à une certaine forme de protectionnisme économique. Son élection traduit le rejet de plus en plus croissant des citoyens d'une politique néo-libérale qui avait érigée le marché et ses émanations planétaires comme la valeur cadre, quitte à reléguer la politique au second rang. La collusion avec les puissances financières et l'incapacité à saisir la rébellion populaire ont sonné le glas d'Hillary Clinton et du social libéralisme, ouvrant la voie à une nouvelle réflexion politique où la mondialisation n'est plus une fatalité. Les gouvernements et ceux qui aspirent à les composer doivent proposer des alternatives et des réformes propres à protéger les citoyens des excès du commerce global. Un nouveau combat doit être mené et la lassitude populaire qui se fait entendre doit trouver un écho dans les formulations des candidats à la présidentielle.

C'est la raison pour laquelle, avec d'autres parlementaires de gauche (EELV, Front de gauche, PS) et de citoyens engagés dans la société civile, j'ai signé la tribune « Pas de CETA chez nous ! » publiée dans le Journal du Dimanche, Marianne et L'Humanité, le 14 octobre dernier. J'ai également soutenu à l'Assemblée Nationale, une proposition de résolution européenne pour que la France s'oppose à une application provisoire de l'accord, ce qui reviendrait dans les faits à faire rentrer en vigueur un accord qui n'est pas encore examiné et accepté par les citoyens. C'est aussi pour cela que je soutiens Arnaud Montebourg, seul candidat à dénoncer la mondialisation - le repli identitaire proposé par Marine Le Pen n'étant en rien une avancée ou une critique constructive de la mondialisation mais un conservatisme réactionnaire qui joue des angoisses qu'elle suscite - et à proposer une série de mesures innovantes qui défendent nos intérêts sans organiser un enfermement sur soi allant à l'encontre des valeurs progressistes que défend ma famille politique depuis sa création.

L'Europe et la France doivent nous protéger, pas laisser à d'autres le soin de choisir nos vies.